

Flubendazol 5% Biokema

ad us. vet.

Prémélange médicamenteux (anthelminthique) pour les porcs et les poulets

COMPOSITION

Flubendazolium 50 g, Excip. ad pulverem pro 1 kg.

Propriétés / Effets

Le flubendazole est un anthelminthique de synthèse, appartenant au groupe des benzimidazoles. Il inhibe de manière sélective et irréversible la formation des microtubules dans les tissus absorbants, c'est-à-dire les cellules intestinales des vers ronds ou les cellules du tégument des vers plats. De cette manière, l'absorption et la digestion des éléments nutritifs sont perturbées chez les vers, les cellules touchées meurent et les parasites également. Le flubendazole agit de la même façon sur les oeufs des vers et les empêche ainsi de se développer.

Etant donné que le flubendazole se dissout difficilement dans l'eau, seule une petite partie de la dose administrée est résorbée par le tractus gastro-intestinal. Lors du traitement de longue durée chez les porcs, le produit agit néanmoins également sur les larves migrantes et sur les formes immatures des ascarides présentes dans le foie et les poumons. Les stades précoces ainsi touchés ne sont plus en mesure d'atteindre les organes cibles que sont l'estomac, l'intestin ou les poumons et ils ne peuvent donc plus se reproduire, ce qui élimine une des principales causes de réinfection. Grâce à des traitements de longue durée répétés avec Flubendazol 5% Biokema, il est possible d'assainir des cheptels porcins fortement infestés par les vers et les exploitations avec une hygiène optimale peuvent même être gardées exemptes de vers. Le flubendazole est bien toléré. Des doses même plusieurs fois excédentaires ne causent aucun effet secondaire.

Pharmacocinétique

Le flubendazole est très difficilement soluble dans les systèmes aqueux tels que le tractus gastro-intestinal, ce qui mène à une résorption très faible. Ceci se reflète dans une partie importante de flubendazole éliminée par voie fécale sous forme inchangée.

La faible proportion absorbée est métabolisée rapidement par un métabolisme first-pass dans le foie par hydrolyse de carbamate et réduction de cétones. Les produits obtenus par biotransformation sont transformés en glucuronides ou conjugués sulfatés et éliminés dans la bile et l'urine. L'élimination dans l'urine est relativement faible et consiste principalement en des métabolites avec une faible proportion du produit inchangé.

Chez le porc, les concentrations les plus élevées se trouvent dans le foie et les reins. La demi-vie d'élimination du flubendazole dans les tissus est de 1 à 2 jours.

Chez la poule, les demi-vies d'élimination du flubendazole et de ses métabolites dans le plasma et les tissus sont de 1 à 4 jours.

Indications

Porcs

Infestation par des

Ascaris suum (ascaride), y compris les larves migrantes

Trichuris suis (trichure)

Hyostrogylus rubidus (strongle rouge de l'estomac)

Oesophagostomum dentatum (oesophagostome)

Metastrongylus apri (strongle pulmonaire)

Strongyloides ransomi

Poulets

Infestation par des

Syngamus trachea (ver de la trachée)

Ascaridia galli

Heterakis gallinarum

Amidostromum anseris (strongles gastro-intestinaux)

Capillaria spp.

Trichostrongylus tenuis

Raillietina spp. (cestodes)

Posologie / Mode d'emploi

A) Dosage porcs

10 g de Flubendazol 5% Biokema par 100 kg de poids vif en dose unique ou répartie sur 5 – 15 jours consécutifs. Ceci correspond à une dose totale de 5 mg de flubendazole par kg de poids vif en dose unique ou répartie sur 5 – 15 jours consécutifs.

B) Dosage poulets

20 g de Flubendazol 5% Biokema par 100 kg de poids vif en dose unique ou répartie sur 7 jours consécutifs. Ceci correspond à une dose totale de 10 mg de flubendazole par kg de poids vif en dose unique ou répartie sur 7 jours consécutifs.

Une cuillère-doseuse remplie à ras contient 21 g de Flubendazol 5% Biokema (correspond à 1,05 g de flubendazole).

Mode d'emploi pour la préparation d'un aliment médicamenteux

Peut être mélangé et administré par le biais de farine et de pellets. Le Flubendazol 5% Biokema est incorporé soigneusement à un aliment complet au dosage indiqué. La préparation d'un prémélange (mélanger d'abord 1 part de Flubendazol 5% Biokema avec 8 parts d'aliment) facilite l'incorporation homogène de la préparation dans une quantité d'aliment plus importante.

Vu la bonne stabilité du principe actif, les aliments médicamenteux peuvent être pelletisés à des températures allant jusqu'à 60°C. Après la pelletisation, la teneur en principe actif est d'environ 92% de la teneur originale. A cause de la mauvaise hydrosolubilité du flubendazole, le Flubendazol 5% Biokema ne peut pas être administré par le biais d'eau potable.

Valeurs indicatives pour la préparation d'un aliment médicamenteux

Le taux de mélange du Flubendazol 5% Biokema doit être déterminé selon le poids corporel et la quantité de nourriture ingérée selon la formule suivante: kg prémélange médicamenteux (PM) par tonne d'aliment

$$\frac{A \times B}{C \times 100 \times D} = \text{kg prémélange médicamenteux (PM) par tonne d'aliment}$$

A = dosage total nécessaire en g de PM par 100 kg de poids vif

B = poids moyen des animaux à traiter en kg

C = ingestion de la quantité moyenne d'aliment médicamenteux en kg par animal

D = nombre de jours sur lesquels le traitement est réparti

Attention: La quantité de nourriture ingérée peut fortement varier selon l'âge et l'état de santé des animaux, le type d'aliment et les conditions climatiques.

Exemples

PORCS

Traitement de courte durée (administration unique) Afin d'obtenir un effet contre les stades gastro-intestinaux des ascarides, trichures, strongles rouges de l'estomac et oesophagostomes, le Flubendazol 5% Biokema doit être administré en prise unique bien mélangé à l'aliment.

Il faut procéder comme suit:

Espèce animale	Consommation alimentaire	Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment
Goret d'env. 30 kg de poids vif	1,3 kg/animal/jour	2,3 kg
Truies et porcs d'élevage d'env. 200 kg de poids vif	3 kg/animal/jour (ration de base)	6,7 kg

Traitement de longue durée (administration de la dose thérapeutique répartie sur 5 à 15 jours

Lors d'une consommation alimentaire normale, le Flubendazol 5% Biokema doit être mélangé comme suit dans la ration alimentaire prévue pour une durée de 5 à 15 jours, afin d'obtenir un effet contre *Strongyloides ransomi*, les vers pulmonaires, trichures, ascarides et larves migrantes des ascarides, les stades matures et immatures de *Hyostrongylus* et *Oesophagostomum*:

	Traitement pendant 5 jours consécutifs	Traitement pendant 10 jours consécutifs	Traitement pendant 15 jours consécutifs
Porcelets de 15 kg de poids vif et avec 0.65 kg de consommation alimentaire par animal et par jour	462g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	231 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	154 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment
Gorets de 30 kg de poids vif et avec 1.5 kg de consommation alimentaire par animal et par jour	400 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	200 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	133 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment
Porcs à l'engrais de 50 kg de poids vif et avec 2 kg de consommation alimentaire par animal et par jour	500 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	250 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	167 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment
Truies ou porcs d'élevage de 200 kg de poids vif et avec 3 kg de consommation alimentaire par animal et par jour	1.33 kg Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	667 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment	445 g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment

POULETS

	Traitement pendant 7 jours consécutifs
Poulets de 2 kg de poids vif et avec 0.11 kg de consommation alimentaire par animal et par jour	520g Flubendazol 5% Biokema par tonne d'aliment

Limitations d'emploi

Contre-indications

Ne pas traiter les pigeons et les perroquets avec du flubendazole.

Précautions

Après la fin du traitement, le dispositif d'administration de l'aliment doit être nettoyé soigneusement et de manière adéquate afin d'éliminer les résidus de l'anthelminthique utilisé.

Effets indésirables

A des doses thérapeutiques, aucun effet indésirable n'est connu.

Délais d'attente

Porcs: tissus comestibles: 5 jours

Poules: tissus comestibles: 3 jours, oeufs: 0 jour

Remarques particulières

Conditions de stockage

Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans un endroit sec à l'abri de la lumière et ne pas conserver au-dessus de 25°C.

Bien refermer l'emballage après ouverture et protéger de l'humidité.

Durée de conservation après ouverture : boîte : 3 mois ; sac : à utiliser directement après ouverture.

Le médicament ne peut être utilisé au-delà de la date imprimée sur le récipient avec la mention «EXP.».

Durée d'utilisation après préparation d'un aliment médicamenteux

Farine et pellets: max. 4 semaines.

Remarques pour l'utilisateur

Eviter le contact direct avec la peau et les muqueuses lors de l'utilisation du Flubendazol 5% Biokema. Porter un équipement de protection comportant des habits de protection, des gants, un masque et des lunettes de protection. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver soigneusement l'endroit concerné. Ne pas fumer, manger ni boire pendant l'application. Il faut éviter d'inspirer la poussière de la poudre ou le contact avec les muqueuses.

Présentations

Sacs de 5 ou 18 kg

Boîtes de 1 kg (avec cuillère-doseuse), 5 kg ou 10 kg

Swissmedic 65'066 (A)

ATCvet Code: QP52AC12

Titulaire de l'autorisation

Biokema SA, Crissier-Lausanne

Fabricant

Dopharma B.V., Netherlands

Mise à jour de l'information

Mai 2014